

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
FACULTE DE LETTRES, LANGUES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
DU JEUDI 25 MARS 2004**

M. HERBIN, Directeur de la FLLASH, ouvre la séance à 14H15 et présente les nouveaux membres élus du Conseil d'Administration de la FLLASH lors d'un renouvellement partiel qui a eu lieu les 18 et 19 février 2004.

Il s'agit pour le collège des usagers de Mesdemoiselles et Monsieur : CLAUDIN Jeanne – DABROWSKI Martine – DELALU Jessie – DESSAINT Emilie – MEKIBES Noura – MINART Kevin – WANDOLSKI Delphine, et pour le collège A (professeurs) de Monsieur GOUAZE Serge.

INFORMATIONS DU DIRECTEUR

M. HERBIN rappelle par ailleurs que les 16, 17, et 18 mars 2004 ont eu lieu des élections pour le renouvellement des membres du collège des usagers des 3 Conseils de l'Université : élections dans l'attente des résultats définitifs qui doivent être validés par un magistrat du tribunal administratif.

Le procès-verbal du C.A. du 20 novembre 2003 est ensuite examiné et adopté à l'unanimité. Mme DESCARGUES revient cependant sur la question de la surveillance des examens par les enseignants : les obligations de surveillance étant passées de 15 à 18 heures annuelles pour chacun. M. HERBIN rappelle qu'il s'agit en fait d'obligations de service pour lesquelles d'ailleurs aucun vote d'approbation n'est requis et que la règle simple en matière d'examens voudrait que les enseignants surveillent eux-même les épreuves qu'ils ont proposées.

Le Directeur de la FLLASH rappelle que les commissions de spécialistes de l'établissement sont en cours de renouvellement. Les membres de ces commissions auront à recruter de nouveaux collègues enseignants :

- 1 poste de professeur 11^{ème} section (anglais),
- 1 poste de MCF 11^{ème} section (anglais),
- 1 poste de professeur 18^{ème} section (arts plastiques).

Par ailleurs, dans le recrutement pour l'an prochain, un poste de PRAG était à renouveler en histoire. Ce poste qui n'a pas été pourvu, devrait pouvoir être échangé au niveau de l'UVHC.

La traditionnelle journée « Portes Ouvertes » aura lieu le samedi 27 mars 2004 pour l'accueil des futurs étudiants (primo entrants) avec la participation des enseignants, des directeurs de départements ainsi que des étudiants volontaires.

Une réunion de la commission BI FLLASH est programmée le 14 avril 2004 pour faire un premier bilan de l'intégration de notre bibliothèque de composante au S.C.D. (Service Commun de Documentation). Les statuts régissant la BI FLLASH prévoient la participation de 2 étudiants nommés par le Directeur de la Faculté. M. Kevin MINART et Melle Martine DABROWSKI sont désignés à cet effet pour remplir cette mission de représentation estudiantine.

Le représentant du Directeur du S.C.D. indique que le comité de direction de ce service commun a proposé de donner le nom du peintre « Matisse » à la BI FLLASH. Il ne s'agit cependant pour l'instant que d'une proposition.

Concernant les convention de stage en entreprise, M. HERBIN précise qu'il signera lesdites conventions après signature déjà portée par l'étudiant et le responsable de l'entreprise d'accueil. L'étudiant devra donc tenir compte des délais nécessaires pour recueillir toutes les signatures indispensables.

Le Master : un premier envoi de maquette pédagogique pour un master (M1 et M2) a été adressé au Ministère en novembre 2003. L'examen du dossier par les spécialistes du Ministère a entraîné la formulation de remarques et observations auxquelles la FLLASH a répondu. Il est notamment reproché de ne présenter qu'un flux trop faible d'étudiants mais la création d'un master à Valenciennes permettrait, par un effet levier, d'augmenter le nombre d'étudiants souhaitant poursuivre ici même leurs études pour atteindre un niveau Bac +5.

La discussion porte ensuite sur les débouchés des étudiants et en particulier le CAPES. Mme DESCARGUES demande pourquoi il n'existe pas de préparation au CAPES d'histoire à Valenciennes.

La réflexion est à poursuivre répond Mme PETILLON avec l'implication des enseignants de son département et l'enrichissement des collections tant à la B.U. qu'à la BI par rapport au programme de ce concours.

M. BOUCHEZ précise que les diplômes intermédiaires de DEUG et Maîtrise continueront à être délivrés et que dans l'hypothèse négative où le master proposé par la FLLASH ne serait pas habilité, la Faculté conserverait la possibilité de délivrer les maîtrises actuellement préparées à Valenciennes.

LE COMPTE FINANCIER 2003

M. HERBIN précise que le compte financier 2003 de la FLLASH fait apparaître un montant de recettes de 500 871,11 euros pour un total de dépenses qui atteint 550 098,96 euros soit un résultat d'exercice négatif à hauteur de 49 227,85 euros.

Les recettes ont à nouveau diminué par rapport à celles de l'année civile précédente :

Recettes 2002 : 538 197 euros

Recettes 2003 : 500 871 euros

Au niveau des dépenses, les charges de personnels et les charges de prestations courantes représentent les postes les plus chargés. Le poste correspondant aux heures complémentaires d'enseignement représente 42,34 % des dépenses de la FLLASH qui a engagé aussi 36 425 euros pour l'achat de matériels informatiques et de matériels audiovisuels. A ce titre, le Directeur de la Faculté fait remarquer la bonne couverture en ordinateurs à destination des étudiants puisque le parc informatique atteint le ratio d'un poste pour 12 étudiants alors que le taux national est de 1 pour 20.

Mme SPIQUEL souhaiterait que les ordinateurs des responsables de département soient mieux protégés contre les virus avec des mises à jour très régulières.

Devant la rigueur induite par ce résultat d'exercice négatif, M. HERBIN avance le surcoût généré par la réforme LMD en particulier au niveau des heures d'enseignement. En conséquence, aucun investissement n'a été prévu durant l'exercice 2004 sauf secours exceptionnel du Président de l'UVHC.

La question de la perception de la taxe d'apprentissage fait l'objet d'une information suivie de questions sur la variation constatée d'une campagne à l'autre. La FLLASH n'ayant pas un grand nombre de formations fléchées « professionnelles » de manière spécifique ne peut recevoir cet impôt que pour les filières arts et LEA (ainsi que les 2 DESS et l'IUP). Les sommes restent donc modestes.

Au-delà, le débat s'engage sur la notoriété, l'image de marque de la Faculté à faire connaître auprès des lycéens des classes terminales, les centres d'information et d'orientation et pourquoi pas une information auprès de radios locales selon la proposition formulée par Mme LANCELLE.

Après ce débat, le compte financier 2003 est adopté à l'unanimité.

D.B.M. et DEMANDE DE SUBVENTION

La DBM de 16 230 euros est votée à l'unanimité après avoir été présentée de la manière suivante :

U.B. : 903

C.R. : DIR

Dest. FI2

Recettes

7411	Dotation exceptionnelle (déplacements de Cambrai)	5 500 euros
75885	Participations diverses (service des R.I. pour SOCRATES 2001/02 et 2002/03)	10 730 euros

Dépenses

6067	Fournitures, Mat. d'enseignement	1 000 euros
6155	Entretien, Réparations	2 400 euros
65880	Facturation de personnel entre U.B. (facture à payer pour IAE)	7 700 euros
65882	Autres prestations internes (facture à payer au CEPPEPES)	5 130 euros

Demande de subvention

Les étudiants de la 10^{ème} promotion du Master Media interactifs (ancienne appellation DESS Transfert de savoir et nouvelles technologies) organisent un colloque le 2 avril prochain et sollicitent une subvention de 200 euros. Mme ESCARABAJAL précise que ce colloque est encouragé par la vice-présidence de l'UVHC. M. HERBIN rappelle qu'il n'y a plus de subvention accordée pour ce type de manifestation mais propose néanmoins un versement de 50 euros pour la réalisation des affiches et publicité.

REVISION DES FRAIS DE DOSSIER DES 2 MASTER PRO. ET L'IUP

Les frais de dossier de candidature des 2 Master pro. (Négociateur Trilingue & Commerce International, et Media Interactifs) ainsi que les frais de dossier pour l'IUP s'élevaient jusqu'à la rentrée 2003 à 23 euros. Il est proposé de porter cette somme à 25 euros.
Proposition adoptée à l'unanimité.

ANTENNE DE CAMBRAI

Un seul parcours est conservé en histoire à Cambrai. La langue espagnole sera également encore proposée en option sur le site. L'enseignement de la 2^{ème} année de LEA s'éteindra dès la rentrée 2004. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CALENDRIER 2004-2005

Deux propositions de calendrier sont présentées :

Elles ont en commun la date de rentrée : lundi 4 octobre 2004, mais différent ensuite au niveau du nombre de semaines d'enseignement par semestre :

- proposition 1 : 13 semaines d'enseignement au semestre 1 et 12 semaines d'enseignement au semestre 2,
- proposition 2 : 12 semaines d'enseignement au semestre 1 et 13 semaines d'enseignement au semestre 2.

Après présentation des calendriers et discussion, et à l'issue du vote, la proposition 2 est adoptée à l'unanimité (exemplaire de ce calendrier adopté joint en annexe).

REGLEMENT DE L'IUP IAISV et DU DEPARTEMENT ARTS

Les 2 règlements présentés sont soumis au vote (3 membres ne prennent pas part au vote) et sont adoptés. Ces règlements seront ensuite transmis pour vote par la Commission des Statuts de l'UVHC. M. BOUCHEZ précise les références règlementaires en la matière : décret du 29 /12/1994 portant sur la création des IUP et arrêté du 29/12/1994 relatif aux diplômes délivrés par les EPSCP au sein des IUP.

MODULE SPORT, CULTURE ET CITOYENNETE

M. HERBIN rappelle qu'au niveau du module sport, culture et citoyenneté, une position a été prise par l'Université, non entérinée par les composantes, qui était de compter 3 crédits ECTS par semestre (10% du diplôme). On se trouve avec 2 solutions possibles :

- on pourrait conserver ce module uniquement pour le semestre 5 ou le semestre 6,
- on prendrait uniquement les points supérieurs à 10 de moyenne.

En dehors du sport, en matière de culture, il pourrait s'agir d'ateliers proposés par l'ICU en dessin, photographie, théâtre donnant lieu à une évaluation chiffrée.

Il est proposé que la validation dans le cadre de ce module n'intervienne qu'une fois sur l'ensemble du cursus. Il sera nécessaire d'informer l'étudiant que cette prise en compte n'aura lieu qu'en 3^{ème} année.

Il est demandé l'avis des étudiants élus sur cette question.

M. MINART : l'idéal, pour lui, serait pour l'étudiant de pouvoir capitaliser ces points qui pourraient être utilisés au moment des défaillances au cours du cursus. Une étudiante élue propose que l'étudiant ait le choix quant à l'année d'étude (entre la 1^{ère} et la 3^{ème} année) où il pourra opter une seule fois pour ce module.

Mme PETILLON fait remarquer que l'idée du capital de points est conforme à la réforme.

M. ZIEGER propose la validation de ce module une fois sur l'ensemble du cursus Licence au niveau des options, dans la rubrique « Crédits libres, Validation d'acquis ». M. QUINTARE évoque le problème posé par ce principe de capitalisation de points : on ne peut saisir une validation d'acquis que pour le semestre en cours. M. HERBIN fait remarquer que cette contrainte informatique ne pose aucun problème dans la mesure où l'étudiant qui aura suivi ce module aura un diplôme, l'équivalent d'un relevé de notes qui pourra être pris en compte comme une validation d'acquis le moment venu.

M. QUINTARE pose le problème de la validation d'acquis au moment de l'inscription pédagogique.

Après une longue discussion, la conclusion est que le projet de ce module n'est pas assez mûr et pas encore finalisé au niveau de l'UVHC. Il est donc décidé que seuls les points supérieurs à 10 obtenus dans les différents modules (théâtre, photo, dessin, sport...) seront pris en compte dans le calcul général déterminant la validation du semestre (points de jury).

QUESTIONS DIVERSES

Mme PETILLON demande si le seuil de 45 étudiants par groupe a été modifié dans le cadre de la semestrialisation car cela pose problème en contrôle continu. Les étudiants élus précisent effectivement que cet effectif est pénalisant lors des exposés. M. HERBIN répond que rien n'est modifié.

M. BOUCHEZ communique une information : le Directeur de l'IPAG viendra présenter ses formations le 9 avril 2004 auprès des étudiants de 2^{ème} année de la FLLASH et le 16 avril 2004 auprès des étudiants de 3^{ème} année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H00.

Etaient présents :

Collège A :	M. DESCARGUES-GRANT – S. GOUAZE - J.C. HERBIN – J. HERRERAS – A. SPIQUEL.
Collège B :	M. ESCARABAJAL – C. PETILLON – K. ZIEGER.
Collège AITOS :	P. QUINTARE – M. RINGEVAL.
Collège Usagers :	J. CLAUDIN – M. DABROWSKI – J. DELALU - E. DESSAINT – A. JEANNIN – K. MINART – D. WANDOLSKI.
Collège Personnalités Extérieures	A. DELMOTTE - M. GOUGUEC – N. HOUSSIER - C. LANCELLE – R. VANCEULEBROECK.
Invités permanents :	S. BASSINET : représenté - B. BOUCHEZ.

Avaient donné pouvoir :

Collège A :	S. HIRSCHI	à	M. DESCARGUES-GRANT
	H. HORLING	à	J.C. HERBIN
	D. TERRIER	à	A. SPIQUEL
Collège B :	T. DEMORY	à	K. ZIEGER
	N. LEMARCHAND	à	C. PETILLON
	Y. ROUBLOU	à	K. ZIEGER
Collège AITOS :	C. MAILLOT	à	M. RINGEVAL
Collège Usagers :	J.F. KETTERER	à	J. CLAUDIN
	N. MEKIBES	à	D. WANDOLSKI
Collège Personnalités Extérieures	M.P. DION	à	A. DELMOTTE
	C. NICOLAS	à	M. GOUGUEC

Absents excusés : F. DESPREZ

UVHC - FACULTE DE LETTRES, LANGUES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2004-2005

(voté par le Conseil d'Administration de la FLLASH du 25 mars 2004)

DEBUT DES COURS	Lundi 4 OCTOBRE 2004
VACANCES DE NOEL	du 20 décembre 2004 au 2 janvier 2005 inclus
FIN DU 1ER SEMESTRE (12 semaines)	8 janvier 2005
EXAMENS TERMINAUX SEMESTRE 1	du 10 au 29 janvier 2005, dont semaine réservée à la différenciation du 10 au 15 janvier 2005
DEBUT DU 2EME SEMESTRE	31 janvier 2005
VACANCES D'HIVER	du 14 au 20 février 2005 inclus
VACANCES DE PRINTEMPS	du 11 au 24 avril 2005 inclus
FIN DU 2EME SEMESTRE (13 semaines)	21 mai 2005
EXAMENS TERMINAUX SEMESTRE 2	du 23 mai au 11 juin 2005, dont semaine réservée à la différenciation du 23 au 28 mai 2005

2004	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	2004
	3 h 53 à 19 h 56	4 h 26 à 19 h 27	5 h 09 à 18 h 31	5 h 52 à 17 h 28	6 h 39 à 16 h 28	7 h 25 à 15 h 55	
1 J	Thierry	1 D	Gilles	1 V	1 L	1 M	Florence
2 V	Martinien	2 L	Ingrid	2 S	2 M	2 J	Viviane
3 S	Thomas	3 M	Grégoire	3 D	3 M	3 V	Xavier
4 D	Florent	4 M	Rosalie	4 L	4 J	4 S	Barbara
5 L	Antoine	5 J	Abel	5 M	5 V	5 D	Gérald
6 M	Mariette	6 V	Transfiguration	6 M	6 S	6 L	Nicolas
7 M	Raoul	7 S	Gaétan	7 J	7 D	7 M	Ambroise
8 J	Thibaut	8 D	Dominique	8 V	8 L	8 M	Imm. Conception
9 V	Amandine	9 L	Amour	9 S	9 M	9 J	Pierre Fourier
10 S	Ulrich	10 M	Laurent	10 D	10 M	10 V	Romarc
11 D	Benoît	11 M	Claire	11 L	11 J	11 S	Daniel
12 L	Olivier	12 J	Clarisse	12 M	12 V	12 D	J.-F. Chantal
13 M	Henri, Joël	13 V	Hippolyte	13 M	13 S	13 L	Lucie
14 M	FÊTE NATIONALE	14 S	Evard	13 L	14 D	14 M	Odile
15 J	Donald	15 D	ASSOMPTION	14 J	15 L	15 M	Ninon
16 V	N.-D. Mt-Carmel	16 L	Armel	15 V	16 M	16 J	Alice
17 S	Charlotte	17 M	Hyacinthe	16 S	17 M	17 V	Judicaël, Gaël
18 D	Frédéric	18 M	Hélène	17 D	18 L	18 S	Gatien
19 L	Arsène	19 J	Jean-Eudes	18 L	19 M	19 D	Urban
20 M	Marina	20 V	Bernard	19 M	20 S	20 L	Théophile
21 M	Victor	21 S	Christophe	20 M	21 S	21 M	HIVER
22 J	Marie-Madeleine	22 D	Fabrice	21 J	22 L	22 M	Françoise-Xavière
23 V	Brigitte	23 L	Rose de Lima	22 V	23 M	23 J	Armand
24 S	Christine	24 M	Barthélémy	23 S	24 M	24 V	Adèle
25 D	Jacques	25 M	Louis	24 D	25 J	25 S	NOËL
26 L	Anne, Joachim	26 J	Natacha	25 L	26 V	26 D	Sainte Famille
27 M	Nathalie	27 V	Monique	26 M	27 S	27 L	Jean
28 M	Samson	28 S	Augustin	27 M	28 D	28 M	Immaculés
29 J	Marthe	29 D	Sabine	28 J	29 L	29 M	David
30 V	Juliette	30 L	Fiacre	29 V	30 S	30 M	Roger
31 S	Ignace de Loyola	31 M	Aristide	30 S	31 D	31 V	Sylvestre

2005	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	2005
	7 h 45 à 16 h 03	7 h 22 à 16 h 47	6 h 34 à 17 h 33	5 h 30 à 18 h 20	4 h 32 à 19 h 05	3 h 53 à 19 h 44	
1 S	NOUVEL AN	1 M	Aubin	1 V	1 D	1 M	Justin
2 D	Epiphanie	2 M	Charles le Bon	2 S	2 L	2 J	Blandine
3 L	Geneviève	3 J	Mi-Carême	3 D	3 M	3 V	Kévin
4 M	Odilon	4 V	Casimir	4 L	4 M	4 S	Cloïlde
5 M	Edouard	5 S	Olivia	5 M	5 J	5 D	Igor
6 J	Mélaïne	6 D	Colette	6 M	6 V	6 L	Norbert
7 V	Raymond	7 L	Félicité	7 J	7 S	7 M	Gilbert
8 S	Lucien	8 M	Jean de Dieu	8 V	8 D	8 M	Médard
9 D	Alix	9 M	Françoise	9 S	9 L	9 J	Diane
10 L	Guillaume	10 J	Vivien	10 D	10 M	10 V	Landry
11 M	Paulin	11 V	Rosine	11 L	11 M	11 S	Barnabé
12 M	Tatiana	12 S	Justine	12 M	12 J	12 D	Guy
13 J	Yvette	13 D	Rodrique	13 M	13 V	13 L	Antoine de P.
14 V	Nina	14 L	Mathilde	14 J	14 S	14 M	Elisée
15 S	Rémi	15 M	Louise	15 V	15 D	15 M	Germaine
16 D	Marcel	16 M	Bénédict	16 S	16 L	16 J	J.-Fr. Régis
17 L	Roseline	17 J	Patrice	17 D	17 M	17 V	Hervé
18 M	Prisca	18 V	Cyrille	18 L	18 M	18 S	Léonce
19 M	Marius	19 S	Joseph	19 M	19 J	19 D	Fête des Pères
20 J	Sébastien	20 D	Rameaux PRINTEMPS	20 M	20 V	20 L	Sièvre
21 V	Agnès	21 L	Clemence	21 J	21 S	21 M	ETÉ
22 S	Vincent	22 M	Lea	22 V	22 L	22 M	Alban
23 D	Barnard	23 M	Victorien	23 S	23 J	23 V	Audrey
24 L	Fr. de Sales	24 J	Catherine de Suède	24 D	24 M	24 V	Jean-Baptiste
25 M	Conv. S. Paul	25 V	Humbert	25 L	25 M	25 S	Eléonore
26 M	Paule	26 S	Larissa	26 M	26 D	26 D	Anthelme
27 J	Angèle	27 D	PÂQUES	27 M	27 V	27 L	Fernand
28 V	Thomas d'Aquin	28 L	Gontran	28 J	28 S	28 M	Irénée
29 S	Gildas	29 M	Gwilyacs	29 V	29 L	29 M	Pierre, Paul
30 D	Martine	30 M	Amédée	30 S	30 M	30 J	Martial
31 L	Marcelle	31 J	Benjamin	31 D	31 M		